

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2006

PARTICIPATION ET ACTIONNARIAT SALARIÉ - (n° 3175)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 92

présenté par
M. Dubernard, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales

ARTICLE 8

Dans l'alinéa 10 de cet article, substituer aux mots :

« de plan d'épargne »

les mots :

« d'un plan d'épargne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de nature rédactionnelle.